



## Les services et l'emploi à domicile dans la Manche : une part élevée dans l'emploi salarié

Les salariés des services à la personne (SAP) et les assistants maternels dans la Manche occupent le 1<sup>er</sup> rang des départements normands en termes de part dans l'emploi salarié, près de 9 % en 2013. Les salariés des SAP effectuent en moyenne plus d'heures qu'au niveau régional. Parmi les organismes de SAP (OSP), les associations sont plus actives dans la Manche qu'ailleurs. Dans ce département, où la part des personnes âgées est élevée, l'activité des OSP est encore plus tournée vers cette population. Les assistants maternels sont nombreux dans ce département, par manque de structures d'accueil pour les jeunes enfants. Ils ont cependant des rémunérations plus faibles qu'au niveau régional. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, plus de 33 700 particuliers employeurs déclarent un salarié à leur domicile ou un assistant maternel. Hors garde d'enfants, les particuliers employeurs sont particulièrement âgés, 40 % d'entre eux ayant 80 ans ou plus.

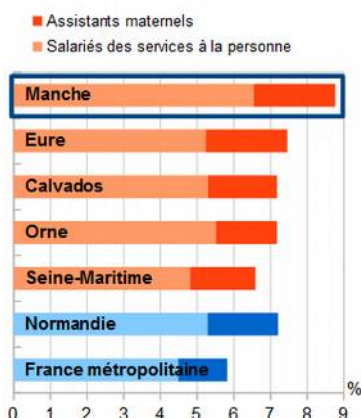
Khalid Jerrari, Bruno Mura (Insee), Christelle Bérard, Florent Matouk (Direccte), Isabelle Puech (Fepem)

Les services et l'emploi à domicile (*définitions*) rassemblent 14 600 salariés en 2013 dans la Manche, soit 8,8 % de l'emploi salarié du département, et 17,5 % de l'emploi salarié normand du secteur. Ainsi, la Manche se place au 1<sup>er</sup> rang des départements normands (*figure 1*) et au 3<sup>e</sup> rang au niveau national.

Hors assistants maternels, 10 900 salariés travaillent dans les services à la personne (SAP). Ils sont plus souvent employés à la fois par un organisme et par des particuliers

### 1 La Manche, au 1<sup>er</sup> rang des départements pour la part des SAP dans l'emploi salarié

Poids des services à la personne élargis dans l'emploi salarié du département en 2013



(45 % d'entre eux contre 31 % en Normandie). Les salariés des SAP effectuent, en moyenne, plus d'heures dans la Manche qu'au niveau régional (770 heures contre 735). Les femmes, dont le nombre moyen d'heures dans les activités de SAP est plus fort que celui des hommes (*figure 2*), sont en effet ici plus présentes. Le salaire horaire moyen brut est le plus bas des départements normands, au même niveau que la Seine-Maritime (11,60 euros contre 11,90 en Normandie).

### Des assistants maternels plus présentes qu'au niveau régional

En 2013, les 3 700 assistants maternels (AM) en activité perçoivent en moyenne 13 100 euros par an, soit près de 1 100 euros de moins que le niveau régional. La part des AM dans l'emploi salarié est la plus élevée des départements normands. Cela s'explique, en grande partie, par le faible nombre de places dans les structures d'accueil collectives pour jeunes enfants. Avec moins de 7 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit deux fois moins qu'au niveau métropolitain, la Manche se situe en effet au 94<sup>e</sup> rang des 96 départements métropolitains.

### Des associations plus actives

En 2015, l'activité des organismes de services à la personne (OSP) est plus tournée vers les personnes âgées qu'au niveau régional (*figure 3*) : 66 % des heures rémunérées contre 61 %. Ceci est sans doute lié à la part importante de personnes âgées dans ce département (29,3 % de la population est âgée de 60 ans ou plus contre 25,6 % en Normandie) et au faible nombre de places dans les structures d'accueil pour ces personnes.

## 2 Hors assistants maternels, 10 900 salariés travaillent dans les services à la personne

Chiffres clés de l'emploi salarié dans les services à la personne en 2013

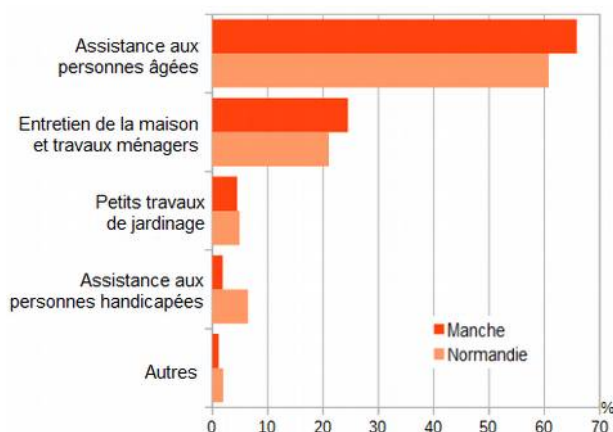
Indicateur	Manche		Normandie	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Nombre de salariés	9 830	1 060	54 120	7 100
Part des salariés (en %)	90,3	9,7	88,4	11,6
Part de salariés de 55 ans ou plus (en %)	29,6	30,0	30,6	31,0
Part de salariés de moins de 35 ans (en %)	15,4	21,8	16,6	21,8
Nombre d'heures moyen par salarié	801	489	770	480
Part de salariés qui font moins de 1 000 heures (en %)	63,9	82,7	65,8	83,9
Part de salariés qui font 1 880 heures ou + (en %)	4,6	2,9	4,3	3,3
Salaire horaire brut moyen (en euros)	11,30	14,30	11,50	14,50
Salaire annuel brut moyen d'un salarié (en euros)	8 810	6 400	8 555	6 370
Salaire annuel brut moyen d'un salarié (en euros) y compris contrats hors services à la personne	12 070	11 360	11 850	12 745

Sources : Insee, DADS-GF, fichier Particuliers Employeurs - Ircem, Estel au 31/12/2012 - DGE, Liste des Siret de Nova

Les associations sont davantage présentes dans la Manche qu'au niveau régional : elles y totalisent 82 % des heures rémunérées par les OSP contre 66 %. Les entreprises, bien que plus nombreuses (six OSP sur dix), ne représentent que 11 % des heures rémunérées.

## 3 Des organismes encore plus tournés vers l'assistance aux personnes âgées

Répartition des heures rémunérées par les OSP selon la nature des services



Sources : Insee - Nova, TSA bruts 2015, traitement Directec

## L'emploi à domicile hors garde d'enfants : surtout des particuliers employeurs très âgés

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, on compte plus de 33 700 particuliers employeurs dans la Manche. C'est le département de Normandie où la part des particuliers employeurs dans la population est la plus importante.

Près de 400 parents font garder leur(s) enfant(s) à domicile et 10 200 emploient un assistant maternel. Le déficit de places dans les structures d'accueil pour jeunes enfants est comblé par les assistants maternels qui offrent près de 80 % des places d'accueil proposées dans le département. Avec leur apport, la capacité théorique d'accueil est très importante : 77 places pour 100 enfants

contre 56 au niveau métropolitain.

Hors garde d'enfants, plus de 23 000 particuliers emploient un salarié à domicile dans le cadre des SAP. En raison d'une population plutôt âgée, la Manche est le département normand où la part de personnes âgées parmi les particuliers employeurs est la plus forte : 70 % sont âgés de 60 ans ou plus et 40 % sont même âgés de 80 ans ou plus (respectivement 65 % et 34 % au niveau régional). Près d'un Manchois sur quatre âgé de 80 ans ou plus est ainsi employeur, plus qu'en Normandie (18 %). Ces Manchois du 4<sup>e</sup> âge déclarent à eux seuls près de la moitié (47 %) des heures rémunérées, hors garde d'enfants. En moyenne, un particulier employeur de 80 ans ou plus déclare 58 heures par trimestre, plus que pour l'ensemble des particuliers employeurs hors garde d'enfants (50 heures). Ceci illustre le besoin d'accompagnement plus important de ces personnes. La part des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) parmi les particuliers employeurs se situe au même niveau que la région (7,4 %). Le recours des bénéficiaires de l'Apa à l'emploi à domicile est cependant bien plus élevé qu'au niveau régional : plus de 34 % d'entre eux contre 19,5 % en Normandie. ■

## Définitions

**Services à la personne (SAP) :** Les SAP sont des prestations réalisées au domicile des particuliers comme l'aide à domicile aux personnes âgées ou handicapées, la garde d'enfants à domicile, les travaux ménagers, le soutien scolaire, etc. Les prestations de soins à domicile (infirmiers, aides-soignants) relèvent du secteur social et médico-social et sont exclues du champ des SAP au même titre que la garde d'enfants hors domicile par les assistants maternels. Cependant, compte tenu de la proximité de cette dernière activité avec celles entrant dans le cadre des SAP, les assistants maternels ont été intégrés dans le champ de cette étude.

**L'emploi à domicile** englobe les activités pour lesquelles le particulier est juridiquement employeur, que ce soit en mode mandataire ou en emploi direct, au domicile de l'employeur ou de l'assistant maternel.

Insee Normandie  
5, rue Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com  
ISSN : 2493-7339  
@Insee 2017

## Pour en savoir plus :

- Insee Normandie « La Normandie, 1<sup>ère</sup> région pour la part des services à la personne et assistants maternels dans l'emploi salarié » ; Insee Analyses Normandie n°38, décembre 2017.
- Thiéru L. « Les services à la personne en 2015 - Une baisse continue de l'emploi par les particuliers employeurs », Dares résultats n°11, février 2017.
- Observatoire des emplois de la famille « Rapport de la branche Salariés du particulier employeur - Édition 2017 », Fepem, février 2017.
- Observatoire des emplois de la famille « Rapport de la branche Assistants maternels du particulier employeur - Édition 2017 », Fepem, février 2017.

